

Conditions d'utilisation firstbase - GS1 Switzerland

1. Champ d'application

1.1. Les présentes Conditions d'utilisation régissent le cadre juridique des relations entre l'Association GS1 Suisse (ci-après «GS1 Switzerland») et les partenaires contractuels ou utilisateurs (ci-après «utilisateurs») de la plateforme d'échange de données *firstbase*, incluant *firstbase* healthcare, *firstbase* consumer goods (ci-après «*firstbase*»), en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein.

1.2. Les présentes Conditions d'utilisation et la Déclaration de protection des données (<https://www.gs1.ch/fr/protection-des-donnees>) sont contraignantes pour tous les utilisateurs. En se connectant à la plateforme et en utilisant cette dernière, les utilisateurs acceptent les Conditions d'utilisation et la Déclaration de protection des données. Ces dernières deviennent alors partie intégrante de l'accord contractuel entre les utilisateurs et GS1 Switzerland.

1.3. Conditions de participation GDSN: l'utilisation d'un service d'abonnement comprenant l'accès de l'utilisateur au GDSN (Global Data Synchronisation Network) implique l'acceptation par l'utilisateur des Conditions de participation de GS1 GDSN, Inc, applicables à tous les utilisateurs du GDSN dans le monde («Dispositions GDSN»), qui peuvent être mises à jour périodiquement. GS1 Switzerland s'engage à informer l'utilisateur par voie postale ou en utilisant l'adresse e-mail enregistrée à cet effet sur les éventuelles mises à jour des Dispositions GDSN. Les Dispositions GDSN actualisées entrent en vigueur automatiquement au terme d'un préavis raisonnable communiqué par GS1 Switzerland dans son message, à moins que l'utilisateur n'ait notifié à GS1 Switzerland son refus des nouvelles dispositions dans le respect du préavis spécifié. Lorsque l'utilisateur continue à utiliser *firstbase* en l'absence d'une telle déclaration, il est réputé accepter les Dispositions GDSN actualisées. Lorsque l'utilisateur enfreint les Dispositions GDSN ou les refuse et que, par conséquent, GS1 Switzerland n'est plus en mesure de remplir ses obligations contractuelles vis-à-vis de

l'utilisateur, GS1 Switzerland est en droit de résilier les services d'abonnement portant sur l'accès de l'utilisateur au GDSN et à l'utilisation de ce dernier. Pour les entreprises non domiciliées aux États-Unis, la version actuelle des Dispositions GDSN est consultable sur http://www.gs1.org/docs/gdsn/support/GDSN-Terms-of-Participation-non-US_EN.pdf

2. Objet du contrat

2.1. L'objet des présentes Conditions d'utilisation est l'utilisation des services qui sont proposés actuellement et seront proposés dans le futur par GS1 Switzerland via *firstbase* dans le cadre des accords d'utilisation conclus avec les utilisateurs. Les conditions contractuelles entre les parties sont définies par les présentes Conditions d'utilisation, la Déclaration de protection des données, les Tarifs en vigueur et les contrats d'utilisation conclus avec les utilisateurs.

2.2. À travers *firstbase*, GS1 Switzerland offre aux utilisateurs une plateforme d'échange de données intégrée au système GS1, à travers laquelle, moyennant une redevance, ils peuvent saisir, gérer, télécharger en voie montante et obtenir par Internet des données de base de leurs produits (incluant des actifs média/images) via un accès protégé. L'utilisation de l'offre est conditionnée à une adhésion de base.

2.3. En tant que prestataire neutre, GS1 Switzerland fournit le système et les interfaces, et garantit un accès sécurisé aux données. La base de données et les données enregistrées sur celle-ci permettent par exemple aux fournisseurs de données de communiquer d'une manière standardisée et harmonisée les données obligatoires relatives à des denrées alimentaires préemballées provenant de sources lointaines, et de fournir aux parties intéressées un accès direct aux données de base de produits. Pour les destinataires des données, la plateforme est un fournisseur de données de base de produits «from the source» qu'ils peuvent utiliser sous les formes les plus diverses.

2.4. GS1 Switzerland veille à ce

que les données ne proviennent que de fournisseurs autorisés et qu'elles ne puissent être saisies et traitées que par eux ou par les représentants qu'ils ont désignés. Seuls les fournisseurs de données répondent du contenu des données. Sur le plan technique, l'exploitation et la maintenance de la plateforme d'échange de données sont assurées par un prestataire mandaté par GS1 Switzerland.

2.5. Les structures de la base de données sont mises à jour périodiquement en fonction des conditions techniques et organisationnelles. Pour garantir le standard de qualité, mais également eu égard aux évolutions techniques et économiques, GS1 Switzerland a le droit d'étoffer ou de réduire à tout moment les contenus de la base de données.

3. Droits et obligations des utilisateurs

3.1. L'utilisateur déclare accepter la publication sur *firstbase* des données de base de produits (incluant des actifs média/images) qu'il a fournies. En outre, l'utilisateur accepte que les données de base de produits qu'il a téléchargées soient publiées, même partiellement, sur le «GS1 Registry» global, sur l'outil de consultation «Verified by GS1» et sur d'autres outils de consultation de GS1, et puissent ainsi être consultées dans le monde entier. L'utilisateur accepte également que les données de base de produits soient transmises à des tiers et puissent être rendues publiques aux fins d'information générale.

3.2. Si GS1 Switzerland constate que des données de base de produits transférées à *firstbase* sont contraires aux présentes Conditions d'utilisation (p. ex. en présence de violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers), il pourra adopter les mesures appropriées à leur rencontre (p. ex. suppression temporaire ou définitive des données susmentionnées de *firstbase* et/ou blocage de l'accès à *firstbase*).

3.3. Par utilisation conforme aux dispositions, on entend, d'une part, la recherche et l'affichage de résultats de recherche sur certains

produits ou leurs données de base et le téléchargement des données de base de produits et leur utilisation et, d'autre part, la saisie, le téléchargement et la publication par les utilisateurs de leurs données de base de produits (incluant des actifs média/images).

3.4. L'utilisateur veillera à la mise à jour, à l'intégralité et à l'exactitude de ses données de base de produits sur *firstbase*, et à apporter immédiatement toute éventuelle modification sur *firstbase*.

3.5. Toute donnée incomplète doit être rectifiée, complétée ou entièrement supprimée en temps utile après avoir été notifiée par GS1 Switzerland. Si le fournisseur de données ne le fait pas, GS1 Switzerland se réserve le droit de supprimer lui-même les données correspondantes. GS1 Switzerland n'a pas l'obligation de tenir compte de données autres que celles transmises via l'accès sécurisé ni de vérifier le contenu de ces données.

3.6. Lorsque l'utilisateur agit au nom du titulaire d'une marque (p. ex. en qualité de distributeur, responsable de la mise sur le marché, mandataire ou autre prestataire) pour créer, tenir à jour, gérer et/ou fournir les données du titulaire de la marque, il doit pouvoir justifier à tout moment, à la demande de GS1 Switzerland, qu'il le fait d'un commun accord avec le titulaire de la marque.

3.7. Sous réserve du point 3.8 ci-dessous, l'utilisateur a le droit d'utiliser, d'enregistrer, d'imprimer ou de transmettre les données de base de produits à ses propres fins.

3.8. L'utilisation autre que susmentionnée des données de base de produits fournies via *firstbase* ou le téléchargement en voie montante de données de base de produits autres que celles susmentionnées ne sont pas autorisés. Par utilisation non autorisée et donc frauduleuse de *firstbase*, on entend, en particulier, mais non limitativement:

- l'offre de données de produits non à jour relatives aux produits enregistrés sur *firstbase*,
- l'offre de données de produits dont le fournisseur ne possède pas le droit de propriété intellectuelle ou la souveraineté en matière d'information,
- l'offre de données de produits en provenance de *firstbase* ayant plus de 24 h et dont il existe des versions mises

à jour disponibles sur *firstbase*,

- l'utilisation systématique à des fins professionnelles, en particulier la vente des données de produits qui ne sont plus traitées/amendées,
- l'offre de données de base de produits qui, par l'ajout faussé ou l'omission faussée des données, pourrait produire une image incomplète, trompeuse ou inadéquate chez le destinataire,
- l'utilisation ou la prise en compte de données de base de produits dans un test, des rapports de tests et publications similaires enfreignant les directives relatives aux tests et à la loyauté dans la communication commerciale de la Commission Suisse pour la Loyauté d'avril 2001.

3.9. L'utilisateur s'engage à garder le secret sur les identifiants d'accès fournis par GS1 Switzerland et à les protéger contre tout accès non autorisé de la part de tiers. Le droit d'utilisation n'est accordé qu'au partenaire contractuel *firstbase* de GS1 Switzerland et il ne peut pas être cédé à d'autres sociétés du groupe ni à d'autres personnes morales ou naturelles ayant un quelconque lien.

3.10. Il est de la responsabilité des utilisateurs de tenir à jour toutes les données de facturation, coordonnées et autres informations de compte (adresses e-mail, numéros de téléphone et adresses de facturation) et de communiquer immédiatement toute modification à GS1 Switzerland. L'utilisateur spécifie un ou plusieurs contacts de service chargés de recevoir les factures émises par GS1 Switzerland, ainsi que les communications techniques, administratives et en rapport avec le service dans le cadre du contrat. L'utilisateur veille à ce que tous les contacts de service aient approuvé la réception de telles communications et que GS1 Switzerland puisse utiliser les données à caractère personnel de ces contacts de service à ces fins.

3.11. L'utilisateur assure les conditions techniques préalables pour l'accès à la plateforme et prend les mesures préventives nécessaires pour sécuriser ses systèmes.

3.12. En présence, selon GS1 Switzerland, d'indices fondés d'une utilisation frauduleuse de *firstbase*, si une telle utilisation est signalée par des tiers ou si GS1 Switzerland constate que les obligations

susmentionnées ne sont pas respectées par un utilisateur, GS1 Switzerland peut, en fonction de son évaluation de la situation, enjoindre l'utilisateur à une utilisation conforme au droit et au contrat, suspendre la fourniture du service sans préavis ni indemnisation ou procéder à la résiliation extraordinaire du contrat sans préavis ni indemnisation en vertu du point 6.4. En outre, GS1 Switzerland se réserve le droit, le cas échéant, d'exiger des dommages-intérêts.

4. Obligations de GS1 Switzerland

4.1. GS1 Switzerland accorde à l'utilisateur de *firstbase* le droit exclusif, non transmissible à des tiers, illimité quant au lieu et limité à la durée du contrat d'utilisation, d'utilisation conforme de *firstbase*. Le logiciel reste la propriété de GS1 Switzerland, respectivement du prestataire de service.

4.2. Cet accès est soumis aux temps d'attente habituels. GS1 Switzerland ne garantit en aucun cas le fonctionnement irréprochable ou ininterrompu de *firstbase*.

4.3. *firstbase* est une solution hébergée de gestion d'informations sur les produits. GS1 Switzerland a le droit de faire appel aux services d'un ou de plusieurs prestataires tiers, y compris de prestataires de stockage sur le cloud, en particulier pour héberger le système, saisir ou enregistrer les contenus des clients, sécuriser *firstbase*, établir une connexion Internet et/ou mettre à disposition d'autres éléments des services correspondants de GS1 Switzerland.

5. Rémunération

5.1. L'utilisation de *firstbase* a un coût qui est défini dans la demande ou l'accord d'utilisation. Les factures de GS1 Switzerland sont payables par l'utilisateur dans les 30 jours suivant la date de facturation. GS1 Switzerland a le droit d'ajuster ce coût pendant la période d'utilisation, à savoir au 01.01 de chaque année civile. GS1 Switzerland communiquera l'augmentation du coût en temps voulu à l'utilisateur sous une forme appropriée, au plus tard 4 mois avant l'expiration de l'année civile.

6. Conclusion du contrat, durée et terme, modifications du contrat et pénalité conventionnelle

6.1. Le rapport contractuel entre GS1 Switzerland et les utilisateurs est constitué à l'acceptation de la

demande individuelle et il entre en vigueur à la date convenue dans la demande.

6.2. L'utilisateur peut mettre fin à l'accès à *firstbase* en résiliant son contrat d'utilisation. Il doit pour cela respecter les conditions d'utilisation. La résiliation de son adhésion à GS1 Switzerland entraîne également la résiliation de l'utilisation de *firstbase*. La même règle s'applique à son éventuelle exclusion par GS1 Switzerland.

6.3. L'utilisateur peut résilier *firstbase* au terme d'une année civile. Cette résiliation doit être notifiée par écrit. Le préavis de résiliation est de 3 mois. Le droit de résiliation ordinaire est accordé aussi bien à l'utilisateur qu'à GS1 Switzerland.

6.4. Le droit des deux parties à la résiliation sans préavis pour justes motifs visé au point 6.2. ci-dessus demeure intact. Par juste motif, on entend, en particulier: a) La poursuite du téléchargement en voie montante de données de base de produits par l'utilisateur au mépris des dispositions susmentionnées en dépit de l'avertissement écrit préalable de GS1 Switzerland. b) La poursuite de l'utilisation frauduleuse des données de base de produits fournies via *firstbase* par l'utilisateur en dépit de l'avertissement écrit préalable de GS1 Switzerland.

6.5. En cas de résiliation sans préavis en vertu du point 6.4 alinéas a) et b), GS1 Switzerland a en outre le droit d'exiger de l'utilisateur une pénalité conventionnelle à hauteur de CHF 50'000.00. En outre, GS1 Switzerland peut prétendre à des dommages-intérêts ou à une action en remise du gain auprès de l'autre partie. Les éventuelles cotisations annuelles déjà versées ne sont pas remboursées.

6.6. L'utilisateur doit dépublier les données qu'il a publiées avant le terme du contrat et il n'a plus le droit d'utiliser les données obtenues sur *firstbase*. Si l'utilisateur n'est pas en mesure d'assurer cela lui-même, GS1 s'en chargera aux frais de l'utilisateur.

7. Protection des données et traitement des données

7.1. GS1 Switzerland est en droit d'utiliser les coordonnées personnelles de l'utilisateur pour ses propres besoins de marketing, sans toutefois les transmettre à des tiers. Lorsque des données à caractère

personnel sont traitées dans le cadre d'une relation contractuelle, GS1 Switzerland limitera leur traitement au strict nécessaire aux fins de l'exécution du contrat et, si nécessaire, les transmettra à ses auxiliaires d'exécution.

7.2. GS1 Switzerland s'engage à respecter à tout moment les présentes dispositions de la loi fédérale sur la protection des données. Cela comprend également l'adoption des mesures techniques et organisationnelles adéquates en matière de sécurité. L'utilisateur doit assurer le respect des dispositions applicables par son personnel et les tiers utilisant ses offres et systèmes. Il est de sa responsabilité d'informer les personnes concernées et leurs partenaires commerciaux sur le traitement des données les concernant et, le cas échéant, d'obtenir les consentements nécessaires à cet effet, y compris l'autorisation de transfert du traitement des données à GS1 Switzerland. GS1 Switzerland ne collecte, n'enregistre et ne traite que les données nécessaires pour la fourniture des prestations, la sécurité de l'exploitation et de l'infrastructure, ainsi que la facturation. L'utilisateur donne son consentement à GS1 Switzerland pour qu'il suive et analyse son comportement d'utilisation.

7.3. Lorsqu'un service est fourni par GS1 Switzerland conjointement à des tiers, GS1 Switzerland peut transmettre les données fournies à des tiers dès lors qu'elles sont nécessaires pour l'exécution du contrat ou la facturation. L'utilisateur accepte que les données qu'il a fournies soient enregistrées, traitées et transmises – qu'elles concernent son entreprise ou ses produits. Dans le respect des prescriptions légales applicables, si nécessaire GS1 Switzerland a également le droit, à cet effet, de transmettre ces données à l'étranger. Dans la gestion des données, GS1 Switzerland respecte la législation en vigueur.

7.4. L'utilisateur accepte que les données de base de produits qu'il télécharge en voie montante (incluant des actifs média/images) soient publiées conformément aux fins de *firstbase* et puissent être consultées et téléchargées directement par les destinataires de données et consommateurs enregistrés. En outre, l'utilisateur accepte que les données de base de produits soient publiées sur le «GS1 Registry» global, sur l'outil de consultation «Verified by GS1» et sur d'autres outils de consultation de GS1, et puissent ainsi être

consultées dans le monde entier.

7.5. Les utilisateurs acceptent que GS1 Switzerland enregistre les données des clients (identifiant, informations d'utilisateur et données d'utilisation) sous une forme lisible par machine et les traite si nécessaire. GS1 Switzerland traite les détails relatifs aux consultations réalisées par les utilisateurs en toute confidentialité. GS1 Switzerland a le droit d'utiliser ces données relatives à des fins de gestion de l'utilisation ou d'administration et pour les besoins d'études de marché.

7.6. Pour le reste, nous renvoyons à la Déclaration de protection des données de GS1 Switzerland. (<https://www.gs1.ch/fr/protection-des-donnees>)

8. Propriété intellectuelle

8.1. *firstbase* est une marque déposée et la propriété intellectuelle de GS1 Switzerland. Tous les droits sur la propriété intellectuelle existante ou relative à des services et produits en rapport avec *firstbase* résultant de l'exécution du contrat demeurent acquis à GS1 Switzerland ou à des tiers autorisés. L'utilisation de la propriété intellectuelle par l'utilisateur est limitée aux fins convenues.

8.2. Les droits de propriété sur *firstbase*, ainsi que tous les documents, matériels, concepts, projets, idées et savoir-faire («matériels») fournis ou développés par GS1 Switzerland dans le cadre des prestations faisant l'objet du contrat, demeurent acquis à GS1 Switzerland ou à des tiers autorisés. L'utilisateur s'engage à ne pas reproduire, diffuser, modifier ces matériels ni à en créer des versions dérivées. S'il le fait, l'utilisateur s'engage à apposer sur chaque copie l'avis de droits d'auteur figurant sur la documentation originale.

8.3. Les droits de propriété sur les contenus des données de l'utilisateur demeurent acquis à l'utilisateur. L'utilisateur accorde à GS1 Switzerland le droit non exclusif, illimité dans le temps et universel, de reproduction, d'affichage, d'enregistrement et d'utilisation des contenus des données sur *firstbase*.

8.4. Si l'utilisateur décide d'envoyer des images, vidéos ou autres contenus numériques à GS1 Switzerland, il accorde par la présente à GS1 Switzerland le droit d'afficher et d'enregistrer ces contenus numériques sur *firstbase*. Cela comprend

les serveurs basés sur le cloud via lesquels ces contenus numériques peuvent être affichés et rendus accessibles au téléchargement via des URL de produits clairement attribuées par *firstbase*. Lorsqu'il fait appel à un service d'abonnement comprenant son accès au GDSN, l'utilisateur peut ensuite décider de mettre ces URL de produits à la disposition de ses partenaires commerciaux ou d'autres personnes soit par publication via le GDSN, soit via une autre forme de distribution. L'utilisateur est conscient que ces URL et les contenus numériques, même si chaque URL de produit est une adresse Internet complexe, ne sont pas sécurisés ni chiffrés. À ce titre, tout tiers en mesure d'obtenir ces URL de produits peut également accéder à tous les contenus numériques en rapport avec elles, les visualiser et les télécharger.

8.5. Si pendant l'utilisation de *firstbase* l'utilisateur utilise des actifs média/images de produits de prestataires tiers comme éléments de contenu de ses clients, afin de les afficher, l'utilisateur accorde également à GS1 Switzerland et à *firstbase* les droits sur les contenus des clients liés à ces actifs média/images de produits de tiers. Cela comprend également le droit d'afficher et d'enregistrer provisoirement ces actifs média/images de produits de tiers au sein de *firstbase*, y compris sur les serveurs basés sur le cloud.

8.6. Lorsqu'il fait appel à un service d'abonnement comprenant son accès au GDSN, l'utilisateur est conscient et accepte que GS1 Switzerland n'accorde aucun droit et n'assume aucune assurance ni garantie sur les contenus de tiers que l'utilisateur pourrait consulter via *firstbase* ou le GDSN, sachant que ces contenus de tiers sont diffusés par les tiers concernés. Par conséquent, il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'exactitude et l'intégralité des contenus concernés avant de les utiliser ou de les prendre comme référence. En outre, l'utilisateur utilise des contenus de tiers qu'il a consultés via *firstbase* ou le GDSN exclusivement en conformité avec le droit en vigueur, les autorisations, les consentements et les conditions prévues par ces tiers sur ces contenus, ainsi qu'avec les présentes conditions d'utilisation.

9. Devoir de précaution et garantie

9.1. GS1 Switzerland exécute ses prestations avec la précaution,

le professionnalisme, la fiabilité et la disponibilité d'usage. L'ensemble des contenus de la base de données sont mis à disposition de *firstbase* par les utilisateurs et repris par GS1 Switzerland pour leur utilisation dans le cadre de l'offre. GS1 Switzerland n'accorde aucune garantie sur l'exactitude et l'intégralité des contenus de la base de données proposés par des tiers.

9.2. De manière générale, *firstbase* est disponible 7 x 24 h, sachant que GS1 Switzerland n'accorde aucune garantie sur son accessibilité ininterrompue, sur la possibilité d'établir ou non une connexion permanente aux serveurs ou sur la permanence de l'enregistrement des données enregistrées. GS1 Switzerland ne garantit aucune disponibilité en particulier, sachant que *firstbase* est fourni et exploité via la plateforme d'un prestataire tiers. Bien que les interruptions programmées soient communiquées le plus tôt possible, le prestataire se réserve le droit de réaliser à tout moment des mises à jour, des modifications et des travaux de maintenance pouvant entraîner des interruptions de l'utilisation.

9.3. Pour tout renseignement et soutien relatifs à l'offre, GS1 Switzerland se tient à la disposition des utilisateurs du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

10. Responsabilité

10.1. L'utilisateur assume la responsabilité des données de base de produits qu'il publie sur *firstbase*, et il dégage GS1 Switzerland de toute responsabilité en cas de prétention de tiers motivée par la violation de droits de tiers dès la première demande.

10.2. GS1 Switzerland engage sa responsabilité exclusivement en cas de dommage causé intentionnellement ou par négligence grave. GS1 Switzerland décline toute responsabilité en cas de négligence légère. De la même manière, la responsabilité de GS1 Switzerland est expressément exclue en cas de dommage indirect et de dommage consécutif, gain manqué, économies non réalisées, perte d'avantages concurrentiels, perte de données, goodwill, interruptions d'activité et prétentions de tiers – dans les limites permises par la loi.

10.3. GS1 Switzerland décline toute responsabilité en cas de dommages causés aux utilisateurs par l'utilisation frauduleuse ou la perte des identifiants d'accès qui leur ont

été remis. Est également exclue toute responsabilité en cas de dommages liés à l'incompatibilité des terminaux employés par l'utilisateur avec le système exploité par GS1 Switzerland, à l'interruption du transfert de données entre le prestataire et l'utilisateur ou à une sécurité d'accès inexistante.

10.4. En cas de pannes de fonctionnement ou de défaillance du système, GS1 Switzerland s'efforce de les dépanner dans les plus brefs délais en collaboration avec le tiers chargé de la partie technique de l'exploitation de la plateforme. GS1 Switzerland décline toute responsabilité en cas d'éventuels dommages pouvant être causés aux utilisateurs en raison d'un manque de disponibilité de la plateforme d'échange de données.

10.5. L'utilisation des résultats de recherche s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur. En particulier, il est de sa responsabilité de consulter à nouveau des données mises à jour au plus tard sous 24 h.

10.6. Lorsqu'il utilise le Health-Connector EUDAMED, lequel comprend l'accès de l'utilisateur à EUDAMED, l'utilisateur a conscience que le Health-Connector EUDAMED se trouve encore en phase de développement sur les plans réglementaire et technique. En ce sens, le Health-Connector EUDAMED de GS1 Switzerland a été développé et compilé en toute bonne foi, mais il connaîtra de nouveaux ajustements en fonction des évolutions sur les plans réglementaire et technique, sachant qu'EUDAMED évolue lui-même en permanence. En outre, l'utilisateur est le seul responsable du respect des exigences légales EUDAMED. GS1 Switzerland ne vérifie pas si les caractéristiques d'ordre légal des informations de produits sont décrites correctement, n'accorde aucune garantie quant à leur conformité légale, n'évalue aucun fait d'un point de vue juridique et ne fournit aucun conseil juridique sur les exigences EUDAMED. Cette disposition s'applique également à l'utilisation d'autres Health-Connectors (p. ex. swissdamed).

10.7. Les limitations de responsabilité de cet article s'appliquent collectivement à GS1 Switzerland, ses sociétés nationales associées, ses auxiliaires d'exécution et les tiers auxquels il fait appel.

11. Dispositions générales

11.1. GS1 Switzerland se réserve exclusivement le droit de vérifier et de modifier périodiquement les présentes conditions d'utilisation. Les modifications et les amendements aux présentes conditions d'utilisation sont communiquées à l'utilisateur par écrit ou sous une autre forme appropriée, p. ex. sur le site web de GS1 Switzerland. Leur notification intervient au moins 4 mois avant le terme d'une année civile, auquel cas l'utilisateur a la possibilité, à tout moment, de résilier le contrat dans le respect du préavis et d'éviter ainsi l'application des nouvelles conditions d'utilisation.

11.2. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions d'utilisation s'avèrent caduques et/ou incomplètes ou le deviennent, une règle juridiquement valable dont l'objet se rapproche le plus de la disposition caduque et/ou incomplète entrera en vigueur à la place de cette dernière. Le caractère caduc et/ou incomplet d'une disposition n'a aucun impact sur la validité des autres dispositions.

11.3. Tous les rapports juridiques entre GS1 Switzerland et les utilisateurs de *firstbase* sont exclusivement soumis au droit suisse à l'exclusion totale du droit de recours et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

11.4. En cas de litige, le for juridique exclusif est le siège de l'association GS1 Suisse.

GS1 Switzerland,
le 6 décembre 2022